

MJC Saint-Just Saint-Rambert	Mairie Saint-Just Saint-Rambert
Adjoint-pédagogique et responsable d'un accueil périscolaire et ALSH	Adjoint-pédagogique animateur

Mission générale :

Participer à l'animation du Projet Educatif de la MJC et de la **Mairie** de Saint-Just Saint-Rambert dans le cadre des différents accueils périscolaires, dans une démarche partenariale, pour la Pause Méridienne (PM) et périscolaire du soir.

Animer et encadrer le fonctionnement de l'ALSH de la MJC, pour les temps mercredis et les vacances scolaires.

Responsables fonctionnels :

MJC : Sous la responsabilité hiérarchique de la Direction-adjointe, responsable de l'enfance et de la jeunesse. En co-responsabilité fonctionnelle avec l'Adjoint-e du secteur enfance.

Mairie : Responsable du service des Temps péri-éducatifs du Pole Scolarité Jeunesse.

Définition des fonctions :

<p>Temps MJC et Temps Mairie MJC/Mairie : Accueil périscolaire du matin, du soir, pause méridienne MJC : Accueil mercredi et vacances</p>
<p>Fonction pédagogique :</p>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Participe à l'élaboration et la mise en œuvre de 2 projets pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> • Temps péri-éducatif de la Mairie et de l'association (Accueil périscolaire du soir, pause méridienne), • Temps périscolaire mercredi et ALSH (vacances scolaires) de l'association. 2. Veille au sens éducatif, à la pertinence et la cohérence des activités proposées par les animateurs et à leur mise en œuvre. 3. Veille au cadre administratif avec l'équipe et assure notamment la sécurisation de la gestion des présences et des absences ainsi que la prise en charge des enfants. 4. Veille au cadre matériel : aménagement des locaux, rangement, suivi des régies et du matériel pédagogique. 5. Organise avec l'équipe la gestion et l'entretien du matériel d'activité ainsi que l'identification des problèmes technique des bâtiments.

<p>Temps Mairie - Accueil périscolaire du matin et pause méridienne</p>
<p>Participer à l'animation périscolaire :</p>
<p>Sécurité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir et encadrer un groupe d'enfants âgés de 6 à 12 ans dans les temps de vie quotidienne sur le temps périscolaire 2. Instaurer un climat de bienveillance propice à l'apprentissage et aux loisirs des enfants 3. Être garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants 4. Sécurise avec l'équipe la gestion des PAI <p>Animation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 5. Ecouter et respecter les besoins, envies et le rythme de chacun 6. Concevoir, proposer et aménager des espaces d'activité dans le cadre du projet pédagogique 7. Mise en œuvre et suivi du projet pédagogique 8. Veiller au respect du matériel et des locaux <p>Communication :</p> <ol style="list-style-type: none"> 9. Communiquer avec les familles 10. Assurer les échanges avec les enseignants, ATSEM...

Temps MJC - Accueil périscolaire du soir, du mercredi et des vacances**Fonction de responsable d'un accueil périscolaire et ALSH :**

1. Assure la gestion opérationnelle de son accueil avec les sites associés dans la dimension réglementaire tout en garantissant la sécurité des enfants, de l'équipe et des locaux.
2. Assure la fonction de relation, de médiation avec les familles et les partenaires éducatifs dans une démarche d'éducation partagée à l'échelle de sa zone d'intervention.
3. Assure le suivi opérationnel de son accueil dans une dimension budgétaire et matérielle sous la responsabilité de l'Adjoint-e du secteur enfance dans un cadre concerté avec la Direction-adjointe.
4. Assure le suivi opérationnel de son accueil dans les dimensions administratives.
5. Contribue à la gestion des ressources humaines dans les domaines organisationnels et pédagogiques, dans le cadre du périscolaire mercredi et ALSH.

Temps MJC et Temps Mairie**Fonction de relation :**

1. Assurer l'accueil, l'orientation et l'information des familles sur les lieux d'accueils,
2. Promouvoir les actions de la vie locale conduites par l'association et la Mairie.
3. Assurer la promotion du projet Educatif Local et les projets pédagogiques de chaque temps.
4. S'inscrire dans la démarche du Projet Educatif Local en favorisant le lien entre les différents partenaires dans une logique de cohérence et complémentarité éducative.
5. Faire le lien avec les équipes enseignantes et les parents et notamment en termes d'échanges d'informations.

PROFIL DES CANDIDATS :

- BPJEPS acquis ou équivalent
- Expérience : 3 ans dans le secteur de l'éducation populaire (animation)
- Permis B

Savoir-faire :

- Capacité d'écoute, prise en compte du travail d'équipe au bénéfice de sa cohésion,
- Capacité à encadrer une équipe,
- Capacité à faire vivre un projet suivant les besoins des enfants et de manière transversale,
- Connaissance des rythmes de l'enfant suivants les âges et des enfants porteurs d'handicaps,
- Favorise le travail partenarial, au bénéfice d'une démarche co-éducative de territoire.

Savoir-être :

- Respecte les fonctions hiérarchiques et le cadre organisationnel,
- Fait preuve d'autonomie,
- Travaille avec des équipes,
- Fait preuve de bienveillance.

TEMPS DE TRAVAIL ET BASE DE REMUNERATION :**Temps MJC :****En CDII, en modulation et de type B :**

- Temps de travail annuel : 1273,25 heures
 - Temps de travail périscolaire : 29,25 heures
 - Temps de travail vacances scolaire : 47 heures
- Rémunération suivant la convention collective ECLAT :
 - indice : 280
 - Groupe : C
 - Reconstitution de carrière.

Temps Mairie :

- CDD 7h30 (PM) : hebdomadaires sur temps scolaire,
- PM 11h15 à 13h30 du lundi au vendredi sans le mercredi.
- Temps vacances scolaires : 0
- Salaire de Base : adjoint d'animation catégorie C smic horaire, IFSE.

Poste à pouvoir pour le 1^{er} septembre 2023.

Prévoir la convocation de recrutement interne : 23/08

Prévoir la convocation de recrutement externe : du 25/08/ et 28/08

Candidature à faire parvenir le plus rapidement possible à : secteurenfant@bougezvouslavie.fr, edelorme@stjust-strambert.com